

Ah ! c'est une fameuse réclame pour la ménagerie que la mort du malheureux toucheur de bœufs de Vaise ; depuis lors, le palais de planches ne désemp'it pas.

Et qu'on ne dise pas que nous sommes des Byzantins ou des barbares, nous nous fâcherions.

— Le voyage du Président de la République à Lyon, et son séjour le 9 et le 10, ont été pleins d'incidents qui ont occupé la presse européenne. Aujourd'hui même, le bruit n'en est pas calmé ; il serait trop tard pour rappeler les visites de l'illustre général à nos fortifications, à nos monuments publics et à nos ateliers ; chez M. Carquillat, le tisseur et chez MM. Gillet, les célèbres teinturiers : décrire le dîner, qu'il a offert de sa bourse aux autorités, citer les discours, les réceptions et les fêtes auxquels sa présence a donné lieu. Quant aux orages soulevés par un malentendu si malencontreux, en parler est pour nous fruit défendu et nous nous en taisons d'autant plus volontiers que nos lecteurs en ont eu l'esprit plus rassasié.

Venu du Grand-Lemps et arrivé à la gare de Perrache, samedi 9, à 2 heures, le maréchal a été salué par une salve de 101 coups de canons. M. le préfet, M. le président du Conseil municipal et quelques personnes sont allés le recevoir à sa descente du wagon. Le lendemain 10, à 4 heures du soir, il quittait Lyon, satisfait, se plaît-on à dire, et s'arrêtait un instant à Bourg où, cette fois, il était accueilli avec le respect, l'empressement et la cordialité chaleureuse dus à sa personne, à son caractère et à sa haute position.

En nous quittant, il avait remis à M. le préfet du Rhône la somme de 6,000 francs, pour être distribués aux pauvres, par les soins du bureau de bienfaisance.

— A l'occasion de son voyage à Lyon, M. le Président de la République a nommé officiers de la légion d'honneur : MM. Talandier, naguère procureur général à Grenoble, aujourd'hui procureur général à Lyon et Olibo, directeur de nos octrois.

Chevaliers de même ordre : MM. Mons, maire de la Guillotière, Favrot, président du conseil des prudhommes, Cambefort, administrateur des hospices, Gindre, juge de paix du 1^{er} canton, l'abbé Servan, curé de Saint-George et doyen des curés de Lyon.

Officier de l'instruction publique, M. Chapuis, directeur de l'Ecole supérieure de garçons, rue Sainte Catherine, 14 ; enfin officiers d'académie : MM. Chaponot, directeur d'une de nos Ecoles primaires ;